

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 25 mai 2020 via la plateforme TEAMS.**

Présences

Anne-Marie Noël, présidente
Nathalie Guibord, représentante parent
Sylvianne Dubé, représentante parent
Patty Doyon, représentante parent
Sonia Barry, professionnelle
Geneviève Lefebvre, enseignante
Dominique Bourque, enseignante

Absences :

Alvina Guillot, représentante parent
Lucie Gosselin, personnel de soutien
Mélanie Scattolin, représentante parent
Marie-Josée Riel-Laflamme, personnel de soutien

Est aussi présente : Chantale Mercier, directrice

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
25 mai 2020 via la plateforme TEAMS**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2020
4. Dossiers faisant l'objet d'une approbation
 - 4.1 Principes d'encadrement de la contribution financière des parents pour l'achat des cahiers d'exercices et des effets scolaires.
5. Dossier faisant l'objet d'une consultation
 - 5.1 Photo scolaire 20-21
6. Point d'information
 - 6.1 Calendrier scolaire 20-21
 - 6.2 Nouvel échéancier loi 40
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de la représentante du service de garde
11. Levée de la séance

CE.20-05-25.01

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Geneviève Lefebvre.

CE.20-05-25.02

2. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2020

Le procès-verbal du 19 avril 2020 est adopté par Mme Sonia Baril

3. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

4.1 Principes d'encadrement de la contribution financière des parents pour l'achat des cahiers d'exercices et des effets scolaires.

Les balises suivantes ont été déterminées :

- Le pourcentage d'utilisation des cahiers d'activités est fixé à 80%. Selon le contexte et les conséquences de la pandémie au cours de l'année scolaire 20-21, il est possible que les enseignants et enseignantes ne puissent respecter cet objectif. Le conseil d'établissement sera conciliant à cet égard.
- Le montant total de frais chargés aux parents, incluant les frais de reprographie et le coût des cahiers d'activités, est fixé à 90\$.
- Les frais d'inscription pour l'Harmonie seront augmentés à 130 \$ pour le premier enfant, et à 110\$ pour le deuxième enfant. Ceci permettra de donner un encadrement de qualité aux élèves, et de pourvoir aux frais d'entretien des instruments. Les membres du CÉ demandent à ce que l'on fasse preuve de souplesse pour les élèves dont le revenu des parents ne permet pas d'assumer les coûts d'inscriptions.

CE.20-05-25.03

Mme Anne-Marie Noël propose d'approbation des balises concernant les frais chargés aux parents.

4. Dossier faisant l'objet d'une consultation

4.1 Photo scolaire 20-21

La compagnie Missskit a été contactée. Les photos seront prises les 6 et 7 octobre. Deux dates sont réservées afin de pouvoir respecter un horaire alterné avec des sous-groupes, le cas échéant.

5. Point d'information

5.1 Calendrier scolaire 20-21

5.2 Nouvel échéancier loi 40

Le 15 juin, les CS deviendront des centres de services. L'élection du conseil d'administration aura lieu le 15 octobre. Notre assemblée générale, doit se tenir au plus tard le 18 septembre pour choisir ses membres représentants.

On prévoit donc notre assemblée le 9 septembre 2020.

6. Mot de la présidente

Mme Noël prend le temps de féliciter l'équipe-école pour le travail fait pour le retour à l'école. Les enfants sont contents, les commentaires sont bons.

7. Correspondance reçue

Aucune

8. Mot de la déléguée au comité de parents

Une assemblée virtuelle a eu lieu mercredi passé. Il s'y est discuté de la loi 40, des conférences qui ont été annulées (Patricia Paquin, Benoît Hammarenger) et qu'on voudrait voir reprogrammées.

9. Mot de la représentante du service de garde

Absente

10. Levée de la séance

Levée de la séance à 20h49, proposée par Mme Dominique Bourque.

CE.20-05-25.04

Présidente : _____ Directrice : _____